



Aide juridique pour un test de paternité ?

Par **lunadu26**, le **28/01/2008** à **17:32**

Bonjour,
Mon frère étant avec une femme depuis 7 ans, lors de leur période de séparation (d'un ou deux mois) elle est tombée enceinte. En sachant que cela faisait deux ans qu'ils essayés d'avoir un enfant (et qu'ils se fréquentaient tout de même durant leur séparation) et qu'il aurait probablement un petit problème de santé pour avoir des enfants.
Comment savoir si le juge acceptera cette demande de test de paternité ?
Est-ce une raison "valable" ?
A-t-il droit à l'aide juridique pour cela ? Quels en sont les frais ?
Merci par avance.